

Nous demandons :

- ❖ Une mise en conformité de tous les feux affectés aux transports publics et un suivi régulier de leurs bons fonctionnements,
- ❖ Que l'autorité cantonale fasse respecter les sites et couloirs attribués à la circulation des transports en commun.

Pour conclure:

Nous ne déclarons pas la guerre aux voitures, vélos, camionnettes de livraisons. Mais force est de constater que tant les cyclistes, automobilistes, livreurs nous empêchent non seulement de faire correctement notre travail mais détériore également nos conditions de travail (agressions, verbales, incivilités pouvant conduire à une mise en danger des utilisateurs des transports publics puisque ce comportement téméraire des usagers de la route (vélos, autos, livreurs) peuvent obliger à des manœuvres intempestives (coups de freins/coups de volant) de la part des conductrices et conducteurs et stress supplémentaire dû au non-respect des horaires.

Nous souhaitons des transports publics plus performants qui encourageraient les gens à les utiliser davantage.

En ce qui concerne les feux préférentiels, il est vrai que nous en parlons peu aujourd'hui, car un certain nombre de problème est en voie de résolution ce qui n'empêche que tant qu'une décision forte de la part de nos autorités ne sera pas prise sur la priorité des transports publics, la fluidité de notre service ne sera pas optimale.

La vitesse commerciale, régie par la loi H 150, Art. 2 a) « *la vitesse commerciale d'un bout à l'autre de la ligne est supérieure à 18 km/h pour les lignes importantes du réseau qui empruntent le réseau routier, elle est supérieure à 30 km/h pour les lignes en site propre intégral* ».

Cette problématique de la vitesse commerciale, est l'une des bases de discussion du futur contrat de prestations entre l'Etat et les TPG.

Nous voulons un développement des transports publics et prônons une mobilité douce (moins de voitures = moins de pollution = moins de particules fines) afin de rendre la ville respirable et conviviale.